

REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 Décembre 1948

La séance est ouverte à 10 h.15.

Sont présents : M. RICOCH, Président

MM. VICARIOT et LANCRENON, Vice-Présidents

MM. ALLYN, AUGER, BARDET, Mme BARTHES, MM. BERRURIER, DESCOMBES, DOBEL, DUPONT, FERRAND, GIONTA, HENRY-GREARD, HEYLLIARD, LAMBERT, LEGRAND, LUQUET, MOATTI, du PONT, PRANGEY, PROTHIN, RAOULF, THIRION, THOIRAIN, VINCENT, WATELET.

Excusé : M. DERODE.

Assistent à la séance :

- pour le Département de la Seine, M. REVERDY, représentant le Préfet, M. LAPEBIE, représentant l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées du Département ;

- pour le Département de Seine et Oise, Melle DAUM, représentant le Préfet, M. de BUFTEVENT, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ;

- pour le Département de Seine et Marne, M. ISSARTE, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées.

M. CULOT, Directeur, Secrétaire du Conseil d'Administration.

Le procès verbal de la séance du 23 Décembre 1948 est approuvé.

Désignation du Directeur Général de la Régie Autonome -

Le Président donne connaissance des candidatures de M. STAHL, de M. LANGEVIN et de M. FAUCONNIER et rappelle brièvement la carrière de chacun des candidats.

M. ALLYN fait connaître que les représentants du personnel n'accorderont leur confiance et leur suffrage qu'à un candidat membre du personnel dirigeant du Métropolitain.

1er tour de scrutin

Inscrits : 27 - Votants : 27 - Majorité absolue : 14

M. STAHL : 11 voix
M. LANGEVIN : 7 voix
M. FAUCONNIER : 4 voix

Bulletins blancs : 5

2e tour de scrutin

Inscrits : 27 - Votants : 27 - Majorité absolue : 14

M. STAHL : 13 voix
 M. LANGEVIN : -
 M. FAUCONNIER : 8 voix

Bulletins blancs : 6

3e tour de scrutin

Inscrits : 27 - Votants : 27 - Majorité relative

M. STAHL : 13 voix
 M. LANGEVIN : -
 M. FAUCONNIER : 14 voix

Le Conseil décide de proposer M. FAUCONNIER à M. le Ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme pour être nommé Directeur Général de la Régie autonome des Transports parisiens par décret en Conseil des Ministres, après agrément de l'Assemblée générale de l'Office.

Délégation de pouvoirs

Le Conseil délègue tous pouvoirs à M. Georges RICOCH, Président, et à M. Marcel FAUCONNIER, Directeur, agissant conjointement, avec faculté de sous-délégation pour, au nom de la R.A.T.P. :

- signer la correspondance,
- exercer toutes actions judiciaires en demande ou en défense, à cet effet signer tous pouvoirs, requêtes et mémoires, conclusions, désistements, et acquiescements, transactions et compromis,
- opérer tous versements dans les banques et établissements de crédit, ainsi que tous retraits, remettre tous billets ou effets de commerce à l'encaissement de même que tous mandats sur le Trésor ou sur les Caisses Municipales et départementales, signer à ces différentes fins tous chèques, arrêter tous comptes, signer tous actes de cessions, ventes, transferts, marchés, traités ou autres portant engagement pour le compte de la R.A.T.P.,
- représenter la R.A.T.P. dans les bureaux et recettes de toutes les administrations fiscales, signer toutes procurations et déclarations, faire toutes demandes ou réclamations dans les formes exigées par ces administrations,
- donner quittance de toutes sommes reçues,

- émarger les lettres chargées et recommandées destinées à la R.A.T.P. et encaisser le montant des mandats-poste et des mandats télégraphiques destinés à cette Régie.

Ces pouvoirs seront révisés et renouvelés en tant que de besoin, après l'intervention du décret en Conseil d'Etat portant statut de la Régie (article 18 de la loi du 21 Mars 1948).

Renouvellement des Membres du Conseil d'Administration -

En vue du renouvellement partiel, tous les deux ans, des Membres du Conseil d'Administration, il a été procédé au tirage au sort prévu par l'article 14, 4^e alinéa, de la loi du 21 Mars 1948.

Le Conseil constate les résultats de ce tirage au sort :

- le 31 Décembre 1954 prendront fin les fonctions des Administrateurs de 4^{ème} catégorie (Personnalités),
- le 31 Décembre 1952 prendront fin les fonctions des Administrateurs de 3^{ème} catégorie (représentants de l'Administration Supérieure),
- le 31 Décembre 1950 prendront fin les fonctions des Administrateurs de 2^{ème} catégorie (représentants du Personnel).

Prochaine réunion -

Le Président propose que la prochaine réunion soit principalement consacrée au budget de l'exercice 1949 dont le projet a été déposé lors de la séance du 23 Décembre. M. FERRAND demande que ce projet soit complété d'états de développement, de justifications et de comparaisons avec les chiffres correspondants de l'exercice précédent.

M. LANCRENON, Vice-Président, demande qu'un programme de travail soit dressé et que des Commissions soient constituées. Le Président donne lecture des questions qui seront soumises au Conseil au cours de ses prochaines réunions ; une note sur chaque question sera adressée aux Administrateurs.

M. HENRY-GREARD demande qu'une règle soit adoptée pour fixer la date des réunions normales du Conseil. M. PRANGEY serait partisan de réunions bi-mensuelles ; M. MOATTI de réunions mensuelles si le travail est préparé par les Commissions. Le Président estime qu'au cours des premiers mois, les réunions devront être assez fréquentes pour épuiser le programme initial de travail qui comporte beaucoup de questions urgentes ; il sera plus facile, ultérieurement, de déterminer une périodicité satisfaisante.

M. DOBEL demande que l'attribution de facilités de circulation aux familles des agents soit décidée immédiatement. Le Président propose que

- 4 -

cette question, qui figure au programme de travail, soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Il en est ainsi décidé.

La prochaine séance est fixée au Vendredi 7 Janvier 1949, à 15 heures dans la même salle.

Le Secrétaire

CULOT

Le Président,

RICROCH